

DÉCONFINEMENT ET MOBILITÉ : LA CCMP S'ENGAGE EN FAVEUR DU VÉLO

Face à la crise sanitaire et aux enjeux de distanciation physique, la CCMP renforce son engagement en faveur des modes actifs. Pour désengorger les transports en commun et éviter le recours massif à la voiture individuelle, le vélo est une solution de mobilité vertueuse, respectueuse de l'environnement et garantissant la distanciation physique entre usagers. La CCMP s'engage pour favoriser l'usage du vélo à travers plusieurs actions.

Pour plus d'informations : contact@cotiere-mobilite.com



LA CCMP INVESTIT PLUS DE 1,3 MILLION D'EUROS EN FAVEUR DU VÉLO



AIDE À L'ACHAT DE VÉLOS

La CCMP met en place une aide de 500€ maximum pour l'achat de vélos à assistance électrique, vélos pliants et vélos cargos.



STATIONNEMENTS VÉLOS

Plus de 108 emplacements de stationnement seront très prochainement installés par la CCMP à proximité des gares et des bâtiments communautaires (gymnases, équipements sportifs du Forum des Sports, Lilô, AMD).



AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Plus de 4km d'itinéraire cyclable, dont 1,7km de voie verte, qui reliera les gares de Miribel, Saint-Maurice-de-Beynost et Beynost.

Les travaux ont débuté en mai 2020 pour une mise en service définitive en septembre 2020.



AMÉNAGEMENTS PROVISOIRES

Pour répondre aux enjeux du déconfinement, la CCMP étudie la réalisation d'aménagements cyclables temporaires sur des axes stratégiques : le Chemin de Halage sur Neyron et les quais du Rhône. Ces aménagements vous permettront de rejoindre l'Anneau bleu et de vous connecter de manière sécurisée à la Métropole de Lyon et au Grand Parc.

